

### **Première**

Sèmes génériques :

- dimension : discontinu
- domaine : formulation quantitative comparative
- taxème : supératif

Sèmes spécifiques : exclusif, objectif, subjectif()

### **Priorité**

Sèmes génériques :

- dimension : discontinu
- domaine : formulation quantitative comparative
- taxème : supératif

Sèmes spécifiques : non exclusif, subjectif

### **Nationale**

Sèmes génériques :

- dimension : humain
- domaine : politique
- taxème : communauté

Sèmes spécifiques : nation, intérêt général, territoire, citoyenneté, Etat

Pour distinguer le national des niveaux d'administration territoriale (région, département, commune) ou supranational, les concepts discriminants sont /nation/, /citoyenneté/, /Etat/. Par ailleurs, le national implique l'existence d'un pouvoir d'Etat s'exerçant sur un territoire en vue de l'intérêt général.

**"Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants."**

### **Service public de l'éducation**

Nous considérons qu'il s'agit d'une lexie (cf. p. **Erreur ! Signet non défini.**)

Sèmes génériques :

- dimension : humain

- domaine : éducation

- taxème : service public (d'où les sèmes mésogénériques : /organisation/ et microgénériques : /intérêt général/continuité/égalité/évolutivité)

Sèmes spécifiques : spécificité.

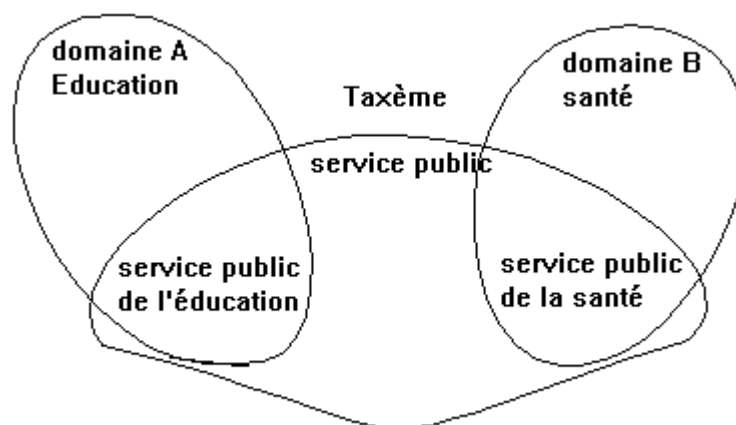
Cette lexie présente un cas intéressant à deux titres.

D'une part, elle est elle-même construite à partir d'une autre lexie composée : "service public" dans laquelle "public" active trois sèmes afférents au contexte du droit public. "Service public" n'est pas assimilable à "service ouvert au public". La juxtaposition de "service" et de "public" a comme effet de conférer au morphème "public" la signification qu'il a en droit public qui comporte une référence obligatoire à la notion d'intérêt général laquelle implique les trois principes de base du service public : égalité, continuité, adaptabilité.

D'autre part, la notion de service public implique celle d'organisation d'une manière beaucoup plus affirmée que dans le cas du sémème 'éducation'. Dès lors, le sémème 'service public' hérite des sèmes du sémème 'organisation', soit /moyens /but /permanence /structure /fonction/.

En troisième lieu, le cas est intéressant du point de vue des relations entre domaines et taxèmes. Le taxème //service public// embrasse (est en intersection avec) une grande diversité de domaines : éducation, santé, justice, police,...

Le sème spécifique /spécificité/ assimile "service public de l'éducation" à un nom propre, dans la mesure où, si les manifestations du service public sont multiples, le service lui-même est unique, ce qui induit certaines contraintes syntaxiques (article défini, impossibilité d'une construction sélective).



### Conçu (concevoir)

Définition : penser dans un but déterminé (vision prospective)

Sèmes génériques :

- dimension : humain, immatériel
- domaine : activités de l'esprit
- taxème : penser

Sèmes microgénériques : former

Sèmes spécifiques : prospectif() /vs/ rétrospectif(), but()

Même famille :

Rétrospectif : juger, apprécier, estimer, comprendre, interpréter, analyser, synthétiser, conceptualiser

Prospectif : imaginer, prévoir, envisager, inventer, représenter (se), composer, supposer, présumer, soupçonner, spéculer, conjecturer, échafauder

Neutre : croire, estimer, considérer, douter, calculer, raisonner, réfléchir, méditer, combiner, computer, cogiter, songer

Le nombre de verbes qui décrivent une activité de l'esprit ou une orientation de celle-ci est très élevé et la construction d'une taxinomie complète représente une recherche qui dépasse largement les limites de la présente. Poursuivant cependant notre méthode différentielle, nous devons nous arrêter sur la polysémie qui marque le lexème "concevoir", et chose plus préoccupante, le lexème que nous avons choisi comme taxème. Cette double interrogation doit nous conduire à préciser la notion de domaine.

Le Petit Robert distingue deux familles de sens de "concevoir" : "concevoir" au sens de "concevoir un enfant" ou "former un enfant dans son utérus..", et "concevoir" au sens de "concevoir ou former un concept".

Les deux sémèmes diffèrent par leur dimension ("matériel" dans le premier cas, "immatériel" dans le second) et par leur domaine ("physique" dans le premier, "esprit" dans le second). La présence du sème microgénérique "former" interdit de voir dans les deux sémèmes des homonymes, mais seulement des polysèmes par le sens.

Il faut ajouter qu'entre le physique et l'intellect ou l'esprit (au sens d'activité de l'esprit), se trouve le domaine du sensible (perception, sentiment, émotion), qui justifie l'emploi de "concevoir" dans un sens intermédiaire. Ainsi, "... je conçus pour elle un amour légitime."

Il faut par ailleurs distinguer deux emplois de "concevoir" selon que "concevoir" est employé suivi d'un substantif comme complément ou d'une phrase subordonnée. Dans "Il conçoit un nouveau style", "concevoir" comporte un sème prospectif. Il est employé dans un sens proche de "créer", "composer", "imaginer", "inventer". Dans, "Je conçois que cet ouvrage vous a donné beaucoup de travail", la vision est au contraire rétrospective, et porte sur une situation ou un objet préexistant. Cette acception est synonyme de "comprendre", et proche de "admettre". Le sème "prospectif /vs/ rétrospectif" apparaît ici localement afférent, et fonde une polysémie d'emploi.

Au regard de cette courte analyse, le fait de retenir la notion d'esprit comme déterminant un domaine sémantique paraît un choix correct.

Regardons néanmoins les polysémies du verbe "penser" que nous avons retenu comme taxème. Voici trois exemples :

(1) "Pense à prendre du pain en rentrant de ton travail" : vision prospective

(2) "Elle pense à son fiancé sous les drapeaux" : vision rétrospective

(3) "Que pensez-vous de cette idée?" : vision constative

(4) "Il a pensé son roman en une semaine" : vision prospective

(5) "Je pense la situation critique" : vision constative (appréciation)

(6) "Je pense qu'il se trompe" : vision constative (appréciation)

(7) "Je pense qu'il ne viendra pas" : vision prospective (appréciation)

(8) "Je pense qu'il s'était trompé" : vision rétrospective (appréciation)

Chacun de ces exemples met l'accent sur un aspect de l'activité cérébrale traduite généralement par le verbe "penser", et, ce qui est intéressant, chacun de ces emplois est assorti d'un module casuel différent.

Pour (1), nous avons "penser à faire qlqch", équivalent de "ne pas oublier".

Pour (2), nous avons "penser à qlqn ou qlqch", équivalent à "se souvenir", "songer".

Pour (3), nous avons "penser qlqch de qlqn ou qlqch", équivalent de "juger", "estimer", "considérer".

Pour (4), nous avons "penser qlqch", équivalent à "concevoir".

Pour (5), (6), (7) et (8) nous avons une formulation modale avec une vision qui, selon le temps employé dans la phrase subordonnée (le propos), sera une appréciation sur le présent (constative), le futur (prospective) ou le passé (rétrospective).

(5) et (6) sont équivalents, (5) résultant d'une nominalisation de "que la situation est critique". Ce cas peut être différencié de (4) du fait de la présence de l'attribut "critique" du complément d'objet "la situation". Il faut toutefois prendre garde à la possibilité de la présence d'un sème prospectif dans l'attribut qui justifiera une équivalence avec le propos prospectif. Ainsi, "il pense sa fin prochaine" aura pour correspondant "il pense que sa fin est prochaine". Cette différence de vision est toutefois sans conséquence syntaxique.

Ces quelques observations, qui n'épuisent pas le sujet, conduisent à deux conclusions provisoires :

- s'agissant d'abord de la définition du domaine, il nous paraît que le domaine doit s'entendre comme un groupement de taxèmes tel que dans un domaine donné il n'existe pas de polysémie de sens. Il est clair que l'existence de polysémies d'emplois (différences dues à un sème localement afférent) se résout à l'intérieur d'un même taxème. Nous reportons à plus tard le cas des polysémies dues à un sème socialement normé.

- Rastier (1987 p. 50) tend à lier la définition des domaines aux normes sociales, approche cohérente avec la définition de Pottier. Rappelons que Pottier (1974, p. 68) distingue les *domaines grammaticaux*, tels que *relations* et *formulations*, desquels relèvent les grammèmes, et les *domaines d'expérience* dans lesquels sont regroupés les lexèmes, domaines très liés à la culture ambiante, tels que les domaines du sport, de la politique ou de l'agriculture. Il faut néanmoins admettre une conception très large de la culture et des normes sociales pour y faire entrer le domaine "végétation" à côté de "lecture" ou "métallurgie", domaines qui ont en commun le lexème "feuille", selon trois significations entre lesquelles il est possible de distinguer selon les définitions de Rastier une polysémie de sens. De la même manière, nous avons eu recours jusqu'à présent au domaine de l'éducation, domaine socialement normé s'il en est, et à celui des choses de l'esprit, dans lequel on serait tenté de voir un domaine qui transcende les cultures. Mais, il est vrai que le rapport au réel, et en particulier la notion du temps, est éminemment culturel, et si cette notion est commune aux cultures dominantes dans le monde d'aujourd'hui, on ne peut vraiment en garantir l'universalité, quelle que soit l'énormité qui peut entacher, aux yeux de certains, un tel propos.

## Organiser

Définition (PRb) : rendre apte à la vie, doter d'une structure et d'un mode de fonctionnement.

Sèmes génériques :

- dimension : animé
- domaine : praxis
- taxème : former

Sèmes spécifiques : structure, fonction, complexité, but, finalité, permanence, poser, prospective.

Famille : disposer, ménager, aménager, agencer, ordonner, monter.

L'organisation relève à notre sens du domaine de la "praxis", la praxis se définissant (PRb) comme une "activité en vue d'un résultat".

### **En fonction de**

Sèmes génériques :

- dimension : grammème
- domaine : formulation limitative
- taxème : contrainte

Sèmes spécifiques :

Famille : selon, en vertu, sur la base de, d'après, dans le cadre de,...

Les grammèmes ne nous paraissent pas avoir de dimension, sauf celle d'appartenir au catégorème de grammème.

Nous n'avons pas trouvé de formulation adéquate dans l'analyse des cas conceptuels (cf. p. **Erreur ! Signet non défini.**).

Organiser le service public de l'éducation en fonction des élèves et des étudiants tient autant du causal que du bénéfactif, et s'écarte de l'un comme de l'autre. Le relation causale au cas présent est une relation causal négative dans la mesure où les élèves et les étudiants seraient la cause de ce que le service ne peut pas ou ne doit pas être. La connotation bénéfactive résulte quant à elle d'une afférence contextuelle évidente. On ne pourrait en dire autant s'il s'agissait du service pénitentiaire et si celui-ci devait être organisé en fonction des détenus.

Par ailleurs, il ne nous paraît pas que la notion introduite par le grammème "en fonction de" soit correctement traduite par celle de locatif notionnel.

Nous serions donc tenté d'ajouter parmi les cas d'actance secondaire le cas LIMITATIF qui exprime une contrainte qui s'impose à celui qui agit, et définit en quelque sorte les limites dans lesquelles cette action peut se déployer.

### **Elève**

Sèmes génériques :

- dimension : humain, personnes physiques
- domaine : éducation
- taxème : personne qui suit des études

Sèmes spécifiques : enseignement premier degré, second degré, supérieur()

Observations : on remarque le sème afférent "supérieur()", activé dans le contexte local "école" ou "classe préparatoire", où élève prend un sens très proche d'"étudiant" et qui,

lorsqu'il est activé, a pour effet de désactiver les deux autres sèmes "premier degré" et "second degré".

### **Etudiant**

Sèmes génériques :

- dimension : humain, personnes physiques
- domaine : éducation
- taxème : personne qui suit des études

Sèmes génériques : enseignement supérieur

### **"Il contribue à l'égalité des chances."**

#### **Contribuer à**

Définition (PRb) : aider à l'exécution d'une oeuvre commune.

Sèmes génériques :

- dimension : puissance
- domaine : verbes opérateurs, factif
- taxème : agir

Sèmes spécifiques : but, pluralité, communauté

Famille : concourir à, aider à, collaborer, coopérer, participer,...

Antonyme : contrecarrer, s'opposer à, contrarier, s'abstenir,...

Observations : le verbe "contribuer à" fait partie du domaine grammaticale qui recouvre ce que Zellig Harris (1964) a appelé "verbes opérateurs", domaine qu'a particulièrement approfondi Maurice Gross (1968, 1986) dans sa *Grammaire transformationnelle du français*. Les verbes opérateurs sont la base de constructions complexes mettant en jeu des compléments prépositionnels (complétives) et infinitifs de divers types.

### **Egalité des chances**

Sèmes génériques :

- dimension : humain
- domaine : vie sociale
- taxème : égalité

Sèmes spécifiques : chance

